



Communiqué de presse

CONFÉRENCE ET AG DES RÉGULATEURS FRANCOPHONES DE L'ÉNERGIE

Interconnexions énergétiques : Le président de l'ANRE lance un appel à ses homologues africains pour passer à l'action

Rabat, le 21 novembre 2023- L'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) accueille les 21 et 22 novembre 2023 à Rabat, l'Atelier de travail et l'Assemblée générale du Réseau francophone des régulateurs de l'énergie (RegulaE.Fr), en partenariat avec la Commission européenne. La première journée de cet événement international a connu la participation de 160 personnalités en provenance de 21 pays, avec à leur tête les présidents des autorités de régulation des pays africains membres du Réseau. Se sont également joints aux travaux, de hauts responsables de l'écosystème de l'énergie au Maroc, notamment du ministère de l'Energie de la Transition Energétique et du développement durable (MTEDD), du ministère de l'Intérieur, de l'Agence Marocaine pour les Energies Renouvelables (MASEN), de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) ou encore le Président de la fédération de l'Energie.

Ce rendez-vous international affiche comme thématique centrale : « Les interconnexions énergétiques et la régulation pour une intégration régionale cohésive ». Un sujet à grande portée stratégique, dans un contexte où notre Royaume se positionne en leader continental et mondial dans le domaine des énergies renouvelables, tout en assumant ses ambitions avant-gardistes dans l'établissement des interconnexions énergétiques (électriques et gazières) intercontinentales, vecteurs de rapprochement entre les peuples et les nations et ce, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu L'assiste.

« Les interconnexions ne sont pas simplement des câbles ou des conduites, mais des artères vitales qui nourrissent le développement économique, renforcent la sécurité énergétique et insufflent une bouffée d'air frais à nos engagements environnementaux », a déclaré Abdellatif Bardach, Président de l'ANRE et Vice-Président de RegulaE.Fr lors de son mot d'ouverture. M. Bardach a vivement interpellé ses homologues régulateurs africains de travailler de concert et ce, dans une démarche anticipative, pour traduire nos ambitions régionales en réalité notamment à travers l'accompagnement des gestionnaires de transport électrique pour la réalisation de l'interconnexion Maroc-Mauritanie-Sénégal en première étape et en deuxième étape l'interconnexion électrique avec le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain - le West African Power Pool (WAPP) dans un cadre de coopération Sud-Sud.

En plus d'avoir mis en lumière le dynamisme de l'élan énergétique marocain, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI que Dieu Le préserve, des discussions riches se sont poursuivies entre les participants aux différents panels de l'événement. Elles ont porté sur des sujets aussi stratégiques que variés, avec à leur tête l'importance de l'harmonisation des normes, des lois et des réglementations ainsi que la portée du périmètre d'intervention des régulateurs en la matière, sans oublier la composante de l'investissement qui a également constitué un point essentiel, à l'instar du projet d'interconnexion par gazoduc entre le Maroc et le Nigeria, qui devrait connecter 13 pays africains.

Les travaux de cet événement se poursuivent le mercredi 22 novembre abordant notamment le rôle des interconnexions au service de la sécurité d'approvisionnement et de la transition énergétique, et seront conclus par la tenue de l'Assemblée générale de RegulaE.Fr.



À propos de RegulaE.FR :

Le Réseau francophone des régulateurs de l'énergie (RegulaE.Fr) a été créé le 28 novembre 2016 à Paris avec pour objectif de réunir les régulateurs partageant la langue française au sein d'un même réseau afin de faciliter les échanges et d'encourager la collaboration entre ses membres. RegulaE.Fr compte à ce jour 32 autorités de régulation d'Afrique, d'Europe, des Amériques et d'Asie Pacifique. Le réseau promeut ainsi le partage d'informations et de bonnes pratiques en matière de régulation de l'énergie, facilite la coopération technique entre régulateurs, assure la coordination avec les programmes de formation internationaux, et travaille à la pérennisation de ses activités par la recherche de financements auprès des bailleurs de fonds européens et internationaux.

À propos de l'ANRE :

L'ANRE est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière et créée en vertu de la loi n° 48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité. C'est le régulateur indépendant de l'électricité au Maroc, garant du bon fonctionnement du marché, elle s'assure notamment de l'accès équitable au réseau électrique national de transport et aux réseaux électriques de la distribution et accompagne la transition énergétique nationale.

Contact presse : o.zakaria@anre.ma